



Bilan

Signed by:
 Delphine MICHAEL GRUNVOLD
 03455D82974F9...

Brut

Amortissement
DépréciationsNet au
31/08/24Net au
31/08/23**ACTIF****Immobilisations incorporelles**

Concessions, brevets et droits assimilés	8 801	8 801		
Fonds commercial	262 050		262 050	111 200

Immobilisations corporelles

Installations techniques, matériel et outilla	3 303	3 303		
Autres immobilisations corporelles	59 635	47 086	12 549	1 142

Immobilisations financières

Autres immobilisations financières	6 600		6 600	6 600
------------------------------------	-------	--	-------	-------

TOTAL ACTIF IMMOBILISE	340 388	59 189	281 199	118 942
-------------------------------	----------------	---------------	----------------	----------------

Stocks**Créances**

Clients et comptes rattachés	693 098	2 120	690 978	718 394
Fournisseurs débiteurs				1 414
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	76 917		76 917	69 806
Autres créances	2 003		2 003	17 901

Divers

Disponibilités	81 465		81 465	92 634
Charges constatées d'avance	29 084		29 084	10 956

TOTAL ACTIF CIRCULANT	882 567	2 120	880 447	911 105
------------------------------	----------------	--------------	----------------	----------------

COMPTES DE REGULARISATION

TOTAL ACTIF	1 222 955	61 309	1 161 646	1 030 047
--------------------	------------------	---------------	------------------	------------------

	Net au 31/08/24	Net au 31/08/23
PASSIF		
Capital social ou individuel	15 000	15 000
Réserve légale	1 500	1 500
Autres réserves	193 330	166 282
Résultat de l'exercice	76 298	66 048
TOTAL CAPITAUX PROPRES	286 129	248 830
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	45 173	25 555
Découverts et concours bancaires		38
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	45 173	25 593
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	50 030	41
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	800	800
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	458 693	456 127
Personnel	105 618	91 043
Organismes sociaux	52 161	46 590
Etat, Impôts sur les bénéfices	5 580	5 881
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	149 803	129 590
Autres dettes fiscales et sociales	4 423	3 218
Dettes fiscales et sociales	317 585	276 322
Autres dettes	3 236	22 333
TOTAL DETTES	875 517	781 217
TOTAL PASSIF	1 161 646	1 030 047



Compte de résultat

	du 01/09/23 au 31/08/24 12 mois	%	du 01/09/22 au 31/08/23 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Production vendue	1 589 729	100,00	1 389 822	100,00	199 907	14,38
Autres produits	42 971	2,70	40 792	2,94	2 179	5,34
Total	1 632 700	102,70	1 430 613	102,94	202 086	14,13
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Autres achats & charges externes	890 239	56,00	841 700	60,56	48 539	5,77
Total	890 239	56,00	841 700	60,56	48 539	5,77
MARGE SUR M/SES & MAT	742 461	46,70	588 913	42,37	153 548	26,07
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	11 996	0,75	6 581	0,47	5 415	82,28
Salaires et Traitements	453 608	28,53	351 636	25,30	101 973	29,00
Charges sociales	163 446	10,28	134 509	9,68	28 936	21,51
Amortissements et provisions	3 668	0,23	4 486	0,32	-818	-18,23
Autres charges	35		42		-7	-16,95
Total	632 752	39,80	497 253	35,78	135 499	27,25
RESULTAT D'EXPLOITATION	109 709	6,90	91 660	6,60	18 049	19,69
Produits financiers	-12		158	0,01	-170	-107,55
Charges financières	1 254	0,08	570	0,04	684	120,00
Résultat financier	-1 266	-0,08	-412	-0,03	-854	207,18
RESULTAT COURANT	108 443	6,82	91 248	6,57	17 195	18,84
Produits exceptionnels	300	0,02	1 467	0,11	-1 167	-79,55
Charges exceptionnelles	845	0,05			845	
Résultat exceptionnel	-545	-0,03	1 467	0,11	-2 013	-137,18
Participation des salariés	8 697	0,55	5 972	0,43	2 725	45,63
Impôts sur les bénéfices	22 902	1,44	20 695	1,49	2 207	10,66
RESULTAT DE L'EXERCICE	76 298	4,80	66 048	4,75	10 251	15,52



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS MAZA SIMOENS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2024, dont le total est de 1 161 646 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 76 298 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2023 au 31/08/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/11/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2016-07 du 4 novembre 2016, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.



Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.75 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : INSEE



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	111 200	150 850		262 050
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 801			8 801
Immobilisations incorporelles	120 001	150 850		270 851
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 303			3 303
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 508			5 508
- Matériel de transport	6 000			6 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	33 052	15 075		48 127
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	47 863	15 075		62 938
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	6 600			6 600
Immobilisations financières	6 600			6 600
ACTIF IMMOBILISE	174 464	165 925		340 388



Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2024
Éléments achetés	262 050
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	262 050



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	8 801			8 801
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	8 801			8 801
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 303			3 303
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 508			5 508
- Matériel de transport	5 517	483		6 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	32 394	3 185		35 578
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	46 721	3 668		50 389
ACTIF IMMOBILISE	55 521	3 668		59 189



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 807 702 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	6 600		6 600
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	693 098	693 098	
Autres	78 920	78 920	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	29 084	29 084	
Total	807 702	801 102	6 600
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	19 200
Total	19 200



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 15 000,00 euros décomposé en 1 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Provisions

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 874 717 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	45 173	11 933	33 240	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	458 693	458 693		
Dettes fiscales et sociales	317 585	317 585		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	53 266	53 266		
Produits constatés d'avance				
Total	874 717	841 477	33 240	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	-19 618			
(**) Dont envers les associés	50 030			



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	188 486
Dettes provis. pr congés à payer	18 441
Dettes provis. pr partic. salariés	8 697
Primes de bilan CAP	50 000
Charges sociales s/congés à payer	6 398
Charges sociales - charges à payer	1 739
Charges sociales sur primes prov.	20 000
Etat - autres charges à payer	2 315
Total	296 075

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	29 084		
Total	29 084		



MAZA-SIMOENS

Société par actions simplifiée au capital de 15 000 €

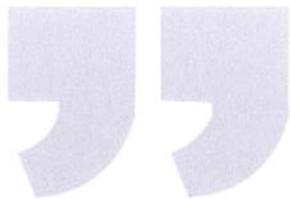
Siège social : 26 Rue Raspail, 69600 OULLINS

R.C.S : LYON 447 566 464

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/08/2024





RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/08/2024

A l'assemblée générale de la Société par actions simplifiée MAZA-SIMOENS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par actions simplifiée MAZA-SIMOENS relatifs à l'exercice clos le 31/08/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

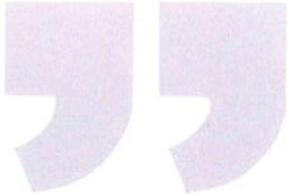
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/09/2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.





Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

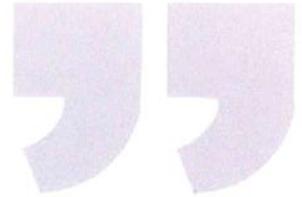
Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.





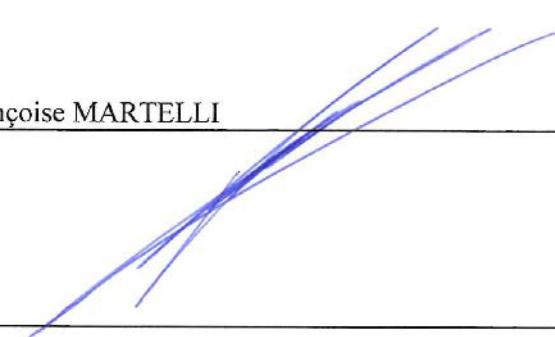
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

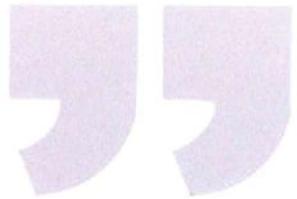
Fait à LIMONEST, le 13/02/2025

Le commissaire aux comptes

@COM AUDIGEST

Françoise MARTELLI





ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/08/24	Net au 31/08/23
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	8 801	8 801		
Fonds commercial	262 050		262 050	111 200
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outilla	3 303	3 303		
Autres immobilisations corporelles	59 635	47 086	12 549	1 142
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	6 600		6 600	6 600
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	340 388	59 189	281 199	118 942
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	693 098	2 120	690 978	718 394
Fournisseurs débiteurs				1 414
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	76 917		76 917	69 806
Autres créances	2 003		2 003	17 901
Divers				
Disponibilités	81 465		81 465	92 634
Charges constatées d'avance	29 084		29 084	10 956
TOTAL ACTIF CIRCULANT	882 567	2 120	880 447	911 105
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 222 955	61 309	1 161 646	1 030 047

Bilan

	Net au 31/08/24	Net au 31/08/23
PASSIF		
Capital social ou individuel	15 000	15 000
Réserve légale	1 500	1 500
Autres réserves	193 330	166 282
Résultat de l'exercice	76 298	66 048
TOTAL CAPITAUX PROPRES	286 129	248 830
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	45 173	25 555
Découverts et concours bancaires		38
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	45 173	25 593
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	50 030	41
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	800	800
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	458 693	456 127
Personnel	105 618	91 043
Organismes sociaux	52 161	46 590
Etat, Impôts sur les bénéfices	5 580	5 881
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	149 803	129 590
Autres dettes fiscales et sociales	4 423	3 218
Dettes fiscales et sociales	317 585	276 322
Autres dettes	3 236	22 333
TOTAL DETTES	875 517	781 217
TOTAL PASSIF	1 161 646	1 030 047



Compte de résultat

	du 01/09/23 au 31/08/24 12 mois	%	du 01/09/22 au 31/08/23 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Production vendue	1 589 729	100,00	1 389 822	100,00	199 907	14,38
Autres produits	42 971	2,70	40 792	2,94	2 179	5,34
Total	1 632 700	102,70	1 430 613	102,94	202 086	14,13
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Autres achats & charges externes	890 239	56,00	841 700	60,56	48 539	5,77
Total	890 239	56,00	841 700	60,56	48 539	5,77
MARGE SUR M/SES & MAT	742 461	46,70	588 913	42,37	153 548	26,07
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	11 996	0,75	6 581	0,47	5 415	82,28
Salaires et Traitements	453 608	28,53	351 636	25,30	101 973	29,00
Charges sociales	163 446	10,28	134 509	9,68	28 936	21,51
Amortissements et provisions	3 668	0,23	4 486	0,32	-818	-18,23
Autres charges	35		42		-7	-16,95
Total	632 752	39,80	497 253	35,78	135 499	27,25
RESULTAT D'EXPLOITATION	109 709	6,90	91 660	6,60	18 049	19,69
Produits financiers	-12		158	0,01	-170	-107,55
Charges financières	1 254	0,08	570	0,04	684	120,00
Résultat financier	-1 266	-0,08	-412	-0,03	-854	207,18
RESULTAT COURANT	108 443	6,82	91 248	6,57	17 195	18,84
Produits exceptionnels	300	0,02	1 467	0,11	-1 167	-79,55
Charges exceptionnelles	845	0,05			845	
Résultat exceptionnel	-545	-0,03	1 467	0,11	-2 013	-137,18
Participation des salariés	8 697	0,55	5 972	0,43	2 725	45,63
Impôts sur les bénéfices	22 902	1,44	20 695	1,49	2 207	10,66
RESULTAT DE L'EXERCICE	76 298	4,80	66 048	4,75	10 251	15,52



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS MAZA SIMOENS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2024, dont le total est de 1 161 646 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 76 298 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2023 au 31/08/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/11/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2016-07 du 4 novembre 2016, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.75 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : INSEE



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	111 200	150 850		262 050
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 801			8 801
Immobilisations incorporelles	120 001	150 850		270 851
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 303			3 303
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 508			5 508
- Matériel de transport	6 000			6 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	33 052	15 075		48 127
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	47 863	15 075		62 938
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	6 600			6 600
Immobilisations financières	6 600			6 600
ACTIF IMMOBILISE	174 464	165 925		340 388



Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

31/08/2024

Éléments achetés	262 050
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	262 050

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 801			8 801
Immobilisations incorporelles	8 801			8 801
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 303			3 303
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 508			5 508
- Matériel de transport	5 517	483		6 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	32 394	3 185		35 578
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	46 721	3 668		50 389
ACTIF IMMOBILISE	55 521	3 668		59 189



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 807 702 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	6 600		6 600
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	693 098	693 098	
Autres	78 920	78 920	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	29 084	29 084	
Total	807 702	801 102	6 600

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	19 200
Total	19 200

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 15 000,00 euros décomposé en 1 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Provisions

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 874 717 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	45 173	11 933	33 240	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	458 693	458 693		
Dettes fiscales et sociales	317 585	317 585		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	53 266	53 266		
Produits constatés d'avance				
Total	874 717	841 477	33 240	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(**) Emprunts remboursés sur l'exercice	-19 618			
(**) Dont envers les associés	50 030			

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(**) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	188 486
Dettes provis. pr congés à payer	18 441
Dettes provis. pr partic. salariés	8 697
Primes de bilan CAP	50 000
Charges sociales s/congés à payer	6 398
Charges sociales - charges à payer	1 739
Charges sociales sur primes prov.	20 000
Etat - autres charges à payer	2 315
Total	296 075

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	29 084		
Total	29 084		